

Décision

Générale

colonial

Décision n° 392 Décisions concernant les Ministères

n° 392

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 avril 1963

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1963

Date du numéro

30 avril 1963

TEXTE INTÉGRAL

Un secours égal à trois mois de salaire de M. Ibrahim Obsieh Hersi, contremaître 2e classe, 3e échelon, du Corps territorial des Travaux Publics et du Port (indice 490), décédé le 20 janvier 1963, est accordé à sa veuve Mariam Hassan. Une indemnité compensatrice de congé non pris égale à deux (2) jours de salaire de M. Ibrahim Obsieh Hersi est accordé à sa veuve. Les dépenses visées aux articles précédents seront supportées par le Budget de l'Electricité de Djibouti.